

RECENSEURS À SKEENA

M. HANSON (Skeena) demande :

1. Combien de recenseurs ont été nommés pour le comté de Skeena?
2. Combien d'entre eux étaient des anciens combattants?
3. Combien de navires ont été nolisés pour le recensement dans le comté de Skeena?
4. Quels sont les noms des navires, et combien verse-t-on pour chaque navire par jour?

L'hon. M. STEVENS (ministre du Commerce) :

1. Cinquante-sept.
2. Quarante.
3. Dix-sept.
4. L'*Alberta G* et le *Northern Cross* à raison de \$30 par jour; *Carrie*, *Dixie*, *Carmona*, *Taylor*, *Alice B*, *Newberry*, *H. Pelton*, *R. Pelton*, *Tillie C*, *Mella*, *Silverheels*, à \$25 par jour; *Edac*, *Polly Ann*, *Mollie* et *Mac Deane*, à \$20 par jour.

LOI DES ÉPIZOOTIES

M. LAURIN demande :

1. Le Gouvernement ou l'un quelconque de ses membres a-t-il reçu du gouvernement de Québec une requête ou des requêtes demandant l'établissement de zones de cantonnement sous l'empire de la loi des épizooties, Statuts révisés du Canada, de 1927, dans les comtés de (a) Jacques-Cartier, (b) de Terrebonne, (c) des Deux-Montagnes
2. Si oui, quand?

L'hon. ROBERT WEIR (ministre de l'Agriculture) :

1. Oui.
2. (a) Jacques-Cartier, le 21 février 1929, le 7 mars 1929, le 1er mai 1929; (b) Terrebonne, le 12 décembre 1930; (c) Deux-Montagnes, le 12 décembre 1930.

LE QUAI D'AVAL À STEVESTON, C.-A.

M. REID demande :

1. Quels montants ont été versés jusqu'à l'heure actuelle en vertu du contrat adjugé pour ouvrages à la jetée du sud, Steveston, fleuve Fraser, Colombie-Anglaise?
2. Quels sont les noms de la ou des personnes en faveur de qui lesdits chèques ont été émis?
3. Quelle est la date de parachèvement fixée au contrat passé pour la jetée sud, Steveston, fleuve Fraser, Colombie-Anglaise?

L'hon. H. A. STEWART (ministre des Travaux publics) :

- 1 et 2. Tous les travaux du quai d'aval ne font qu'une entreprise, confiée à la compagnie W. R. Jaynes. Les paiements faits jusqu'à présent se chiffrent à \$86,430, tous versés à ladite compagnie.
3. Le 6 février 1932.

*LE SUPPLÉANT DU PREMIER MINISTRE

M. POULIOT demande :

1. Du 22 septembre 1930 jusqu'au retour du premier ministre, le premier ministre intérimaire est-il demeuré à Ottawa tout le temps?

2. Sinon, à quelles dates s'est-il absenté d'Ottawa?

Le très hon. sir GEORGE PERLEY : Monsieur l'Orateur, je n'ai pas de journal intime; mais, si la mémoire ne m'abuse, je ne me suis pas absenté d'Ottawa un seul jour pendant tout le temps, l'automne dernier, que le premier ministre était au loin. Je tiens à affirmer en même temps qu'à mon sens pareille question n'est pas de mise et l'honorable député n'a pas droit aux renseignements demandés.

DEMANDES DE DOCUMENTS ACCORDEES SANS DEBAT

ENQUÊTE SUR LE DÉPARTEMENT DE L'IMMIGRATION

Par M. BROWN :

Copie du rapport fait par M. W. R. Little, du ministère de l'Immigration, couvrant l'enquête tenue à Glasgow, en Écosse, au mois d'avril 1930, sur des plaintes portées par M. A. M. Graham.

GARE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Par M. POULIOT :

Copie de toute la correspondance échangée entre (a) le très honorable premier ministre, (b) l'honorable ministre de la Marine, (c) l'honorable ministre des Postes, (d) l'honorable solliciteur général, (e) l'honorable secrétaire d'État (f) le secrétaire particulier ou l'assistant-secrétaire de chacun d'eux, et M. C.-E. Dubé, au sujet de la construction d'une nouvelle gare de chemin de fer à Rivière-du-Loup, du 1er juin au 30 juin 1931.

Copie des télégrammes et lettres de l'honorable ministre de la Marine et de son secrétaire à M. C.-E. Dubé et M. Léo Bérubé, fixant une entrevue avec eux, à Ottawa, le 6 octobre 1930.

GARDIEN DU PHARE À SAINT-CHARLES-DE-CAPLAN

Par M. DUFF (pour l'hon. M. Marcil) :

Copie des témoignages et du rapport du commissaire Sirois dans le cas de Raymond Arsenault, de St-Charles-de-Caplan, Québec, gardien de phare, accusé d'activités politiques.

DEMANDES DE DOCUMENTS

SERVICE AÉROPOSTAL

M. McINTOSH demande :

Copie de tous les mémoires, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le bureau du premier ministre et le ministère des Postes au sujet de la cancellation ou de la continuation du Service aéro-postal quotidien dont profite maintenant la ville de Battleford-Nord située à la boucle nord du réseau aéro-postal de l'ouest du Canada.

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre) : Monsieur l'Orateur, nous ne pouvons pas faire droit à cette demande, parce qu'elle a trait à de la correspondance interdépartementale et à la conduite du Gouvernement. Ces mémoires ne sont jamais déposés.